

## RAPPORT MORAL 2014

L'année 2014 s'est traduite par un maintien global de l'activité, à l'exception notable des centres de loisirs qui ont vu leur activité diminuer fortement : cette baisse est en cours d'analyse.

L'année écoulée a également vu le départ de la référente famille, après celui fin 2013 de l'animatrice coordonnatrice : ces départs volontaires sont liés aux perspectives financières difficiles de la MJC, qui nous avait contraints à proposer à ces collaboratrices une réduction de leurs horaires de travail.

Nous avons par contre enregistré l'arrivée de Chloé Bouschbacher, animatrice en formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport, et avons bénéficié pendant quelques mois de la présence d'une jeune fille en service civique, diplômée en communication, qui nous a aidés à refondre notre site Internet.

2015 sera l'année du renouvellement de l'agrément du centre social, si la Caisse d'Allocations Familiales se prononce positivement : pour constituer le dossier le plus solide possible, nous avons travaillé depuis de nombreux mois, avec l'appui de la fédération des MJC de Moselle, d'une part au bilan du précédent agrément quadriennal, d'autre part à la formulation du nouveau projet, pour laquelle nous sommes appuyés sur l'expertise du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Dès à présent et après plusieurs rencontres avec les services de la CAF, nous savons que le renouvellement de notre agrément ne sera obtenu qu'à la condition que nous embauchions, en plus du personnel actuellement en poste, une animatrice diplômée.

Cette embauche ne pourra que grever dans d'importantes proportions notre budget déjà fragile, et cette perspective nous place devant un dilemme :

- soit nous embauchons, non seulement pour satisfaire aux exigences de la CAF, mais surtout parce que cela est réellement nécessaire au plein accomplissement de notre mission sociale. Dans ce cas, si les subventions qui nous sont attribuées n'évoluent pas dans un sens largement positif, nous devons puiser dans nos réserves et mettre un terme à l'existence même de la MJC Centre Social quand elles seront épuisées,
- soit nous n'embauchons pas, et avons donc la certitude de ne pas obtenir le renouvellement de notre agrément : nous perdrons alors le subventionnement de la CAF, avec des conséquences financières tout aussi dramatiques qui nous conduiront à licencier une partie du personnel administratif et d'animation actuellement en place.

La situation actuelle exige de ne pas se voiler la face : nous serons donc conduits à la fin de l'audit effectué par le DLA à organiser une rencontre avec nos partenaires financiers pour qu'il soit clairement répondu à la question de savoir si l'on veut ou non qu'il y ait demain un Centre Social à Dieuze et même si l'on veut qu'il y ait encore une MJC.

Dans les années 40, à quelqu'un qui lui suggérait de réduire le budget de la culture afin de pouvoir augmenter l'effort de guerre, Churchill répondit : « mais dans ce cas, pourquoi nous battons-nous ? ». Aujourd'hui à Dieuze, quels sont nos choix, pourquoi militons-nous, quelle importance accordons-nous au développement du lien social ? Nos perspectives se bornent-elles à la résolution des urgences immédiates ?

Pour conclure, je tiens à remercier les personnes qui soutiennent notre activité : direction, personnel administratif, animateurs, administrateurs, bénévoles.

Je remercie également les partenaires institutionnels sans lesquels nous ne pourrions exister.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président,  
Claude PFEIFFER